

CICA 22 juin 2022

4ème ARRONDISSEMENT

Thème : La vogue des marrons.

Début : 17h30

REMI ZINCK :

Bienvenue à toutes et tous, Bienvenue à ce CICA d'arrondissement. Merci au public de s'être déplacé, aux associations nombreuses qui sont impliquées dans cette vie de quartier et qui viennent participer à ce CICA.

Je voudrai remercier à ma gauche, M Chihi qui est adjoint au Maire de Lyon, chargé de la sureté de la sécurité et de la tranquillité. J'espère que je n'ai pas fait d'erreur.

Et à ma droite plus à droite, M Lugenstrass qui est également adjoint au Maire de Lyon, chargé de la mobilité, de la logistique urbaine, des espaces publiques et de l'occupation commerciale du domaine publique. Ce qui nous interpelle un peu plus ce soir.

M Arrondeau, pour la Mairie du 4^{ème} arrondissement, adjoint aux commerces et à l'artisanat et M Rigaud également délégué à la démocratie locale.

Passé ce petit mot de Bienvenue, on a une heure à passer ensemble. Je vais passer la parole à M Rigaud qui va rappeler rapidement les règles de fonctionnement pour que l'on soit le plus efficace possible.

M Rigaud.

LOIC RIGAUD :

M le Maire bonjour, Mesdames et Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs les élus, Madame la conseillère d'arrondissement Mme Pellet. Merci à tous d'être présents ce soir pour ce CICA.

Un CICA où il y a du monde qui est présent, je vous remercie.
En présentiel, ce n'est pas le premier mais ça fait du bien.

Un CICA qui s'inscrit dans la suite qu'on a voulu donner à la concertation avec les habitants sur l'arrondissement, à savoir : une co-construction qui permet d'envisager ensemble les politiques que l'on mène.

Des temps de préparation, il y a aussi du monde qui y participe avec des associations impliquées, qui portent des projets, et des projets que l'on décide ensemble avec les élu-es d'arrondissement.

Et donc qui ont attiré la vie de l'arrondissement, avec la volonté de notre part à ne rien mettre sous le tapis et de pouvoir discuter avec les associations et les habitants aussi dans un cadre un peu public où l'on va aujourd'hui traiter le thème de la vogue.

Une demande, un sujet d'actualité mais un sujet récurrent aussi dans le 4^{ème} arrondissement.

Un sujet qui préoccupe les associations, les habitants, qui nous préoccupe aussi en tant qu'élu-es.

Remercier aux adjoints ici présents Valentin Lugenstrass et Mohammed Chihi, d'avoir voulu bien jouer le jeu de cette expérience qui vise donc à échanger avec les habitants sur ce sujet-là dans les délégations qui vous concerne.

On va si vous le voulez bien, prendre trois questions ce soir. Alors ce ne sont pas des questions d'ailleurs, mais des interventions qui peuvent être soit des questions aux élu-es directement soit des propositions à formuler au Conseil d'arrondissement que nous sommes et à nous après de les reprendre ou pas dans notre politique d'arrondissement.
Soit d'observations que vous pouvez émettre.

- On aura une première question posée par Jean-Loup Clément du Conseil de quartier Centre.
Vous êtes responsable je crois de la Commission vogue au Conseil de quartier Centre.

- Une deuxième question portée par Richard Hauduroy, Président du CIL « la Croix-Rouge n'est pas à vendre ».

- Une troisième question posée par Valérie Robin, représentante des commerçants et de Lyon côté Croix-Rousse.
Mais également de « la Croix-Rousse n'est pas à vendre » si je ne me trompe pas ?

Non c'est la question qui a été rédigée avec la Croix-Rousse n'est pas à vendre avec Fabienne Chamoulot, vous l'avez rédigé à deux mains !

Je vais vous laisser la parole. Le principe étant que vous allez poser ces questions, les élu-es vont vous répondre et puis on aura un petit échange ensuite si vous le voulez bien.

Je vous remercie.

JEAN-LOUP CLEMENT :

Merci à vous.

En préambule, je tiens à dire qu'en tant que membre du Conseil de quartier Centre, on a travaillé avec les personnes du Conseil de quartier Est et aussi des personnes de quartier du haut des pentes du 1^{er} arrondissement et l'association « la Croix-Rousse n'est pas à vendre ».

On a rédigé une enquête qui était qualitative auprès des riverains de la Croix-Rousse, tant au 1^{er} qu'au 4^{ème} arrondissement. En distribuant des tracts dans leurs boîtes aux lettres, en leur demandant leurs avis et leurs ressentis sur la question de la vogue.

On a eu à peu près 75 réponses, où les gens ont expliqué, ils ont pris le temps de raconter, expliquer leurs doléances sur la question de la vogue.

On a remarqué qu'il y a une grande partie des riverains et des habitants de la Croix-Rousse qui se plaignent et pâtissent des désordres engendrés par la vogue, telle qu'elle est organisée et se déroule depuis une dizaine d'années.

Nous ce que l'on souhaite, les gens qui y ont travaillé plus ceux que j'ai cités, nous souhaitons une manifestation de la vogue qui soit apaisée, sans turbulence excessive et qui respecte le plaisir des participants et la tranquillité des habitants et assure leur sécurité, ça s'appelle un postulat qu'on aimerait bien pouvoir être entendus.

Ce qui fait que j'ai trois questions :

1. La durée de la vogue, peut-elle être ramenée 4 semaines au lieu des 7 semaines habituelles, installation comprise ?
2. Les manèges et attractions que l'on retrouve habituellement dans les luna-parks ne sont pas adaptés à une vogue de quartier, et j'y tiens c'est une vogue de quartier.
Est-il possible de réduire le nombre de ses attractions pour ainsi limiter le nombre des visiteurs étant totalement disproportionnés par rapport à l'espace qui est imparti ?
3. Comment réduire les nuisances sonores dues essentiellement aux cris des participants qui sont incités parfois par les foraines. Il y a d'un côté la musique, mais alors les cris franchement c'est encore plus difficile que d'entendre une musique saturée en basse.

Voilà trois questions, j'aimerais bien pouvoir discuter avec vous.

Merci

LOIC RIGAUD :

On va poser toutes les questions si cela ne vous ennui pas M le Maire.

M Hauduroy, vous avez la parole.

RICHARD HAUDUROY :

Au-delà du cadre général que peut bien poser Jean-Loup Clément, je tiens à préciser que les questions où demandent, que je formule l'ont été en réunions en Conseil de quartier.

Pour rentrer plus dans les détails, nous ce que nous souhaitons effectivement c'est : produire des indicateurs et nous les fournir, la démocratie étant basée sur l'information. Pour prendre une décision. Nous souhaitons avoir cette information.

Petit préambule avec *Nizier Du Puitspelu* qui nous, nous est particulièrement attachés puisqu'il a fait le dictionnaire de la Grande-côte et où il disait déjà en 1880 et quelques, qu'effectivement ça pouvait plutôt bénéficier aux cafetiers, ce qui n'est pas non plus un reproche ! Nous ce que nous souhaitons c'est qu'effectivement, ce soit aussi plus attaché aux habitants, quel que soit la dimension et que les habitants soient partit prenante de cette vogue.

Des questions plus précises : pour les produits manufacturés, ici en préambule on est conscients que certains nombre de questions ne dépendant pas de votre service ou de votre autorité mais on compte sur vous pour les relayer auprès des bonnes personnes.

Sur les produits manufacturés, on souhaiterait que vous puissiez nous donner des indications et vérifier le respect des normes Européennes, des objets donnés en récompenses, notamment ceux donnés aux enfants. De vérifier la légalité des importations et puis de susciter auprès des forains, une réflexion sur l'origine et la nécessité de rapprocher les seaux d'approvisionnements notamment celles de peluches qui viennent, on le sait de très loin.

Pour les produits alimentaires, on souhaiterait qu'effectivement les services d'hygiène, puissent effectuer des vérifications sur la chaine du froid notamment parce que sur les marchés forains ce n'est pas évident du tout ! De maintenir cette chaine du froid et puis des conditions de conservation et de la propreté des équipements. On sait qu'il y a des services qui sont fait pour ça, qu'ils le font. Le font-ils sur cette vogue ?

Ensuite pour les nuisances sonores et lumineuses, qui sont évidemment très importantes. On souhaiterait qu'il y ait un planning de mesure, non pas juste à côté du tir à la carabine comme dès fois on nous l'a dit ! Mais aussi sur d'autres lieux.

On en a identifiés quelques-uns, le parking en face du Crédit agricole, avec des gros métiers qui sont le speed et le rock n'roll. Ensuite devant la sortie du métro de la Grande place, ensuite sur la Grande place en proximité du bateau pirate. Mais on a oublié aussi celui en haut de la montée Terme.

Ensuite pour la mise ne place des métiers, on est bien conscients qu'à mon avis ils sont bien trop proches les uns des autres, des immeubles.

Y a-t-il des règlements ? On aimerait bien effectivement que vous nous donniez, les règlements qui régissent le placement de ces métiers et puis qu'en fonction de ceux-là, on puisse réfléchir à une installation correcte.

Il en découle bien évidemment que le manque d'espace fait que l'espace réservé aux piétons est très faible et que régulièrement les piétons sont sur la route. Notamment à l'embranchement de la rue de la Terrasse du Boulevard, où là c'est vraiment une obligation de passer sur la rue puisque les métiers sont quasiment en limite !

Pour les aspects : sanitaires et propreté, on souhaiterait effectivement que des sanitaires soient mis en nombre suffisants parce que c'est une vraie catastrophe ! Je plains les habitants qui habitent en proximité !

On citait par exemple au niveau des nuits de Fourvière ils installent des « raques » si je puis m'exprimer ainsi ! Ou une suite une suite de cabines qui toutes attachées, ils en mettent 10 d'un coup ça pourrait tout à fait se mettre en place sans problème.

Pour le respect du végétal, nous effectivement je vous parle même pas de l'Esplanade, du Gros caillou qui est minée à chaque fois, mais également des branches qui sont coupées comme ça, sans autorisation.

On aimerait bien qu'effectivement il y ait une autorisation forte qui soit comment dire donnée aux forains.

En final effectivement de toutes ces informations, de toutes ces demandes, on aimerait bien qu'un compte rendu soit fait en fin de vogue pour que l'on puisse mieux imaginer la suite des prochaines années.

Merci.

LOIC RIGAUD :

Mme Robin vous avez la parole.

VALERIE ROBIN :

Nous la question a été rédigée pour spécifiquement les problèmes de sécurité.

La vogue est un sujet très clivant, pour certains un véritable cauchemar, pour d'autres un moment de jeux pour les enfants et surtout pour les adolescents qui ont peu d'activités sur le plateau.

Il reste en effet que la circulation aux piétons est difficile et parfois dangereuse par exemple, comme vous le citez M Hauduroy, comme par exemple rue de la Terrasse avec des installations empiétant sur la route et pas de passage sécurisé.

De plus, beaucoup de voitures stationnent de façon anarchiques, les véhicules de forains peut être et les usagers de la vogue. La circulation motorisée est également compliquée avec des bouchons, des bruits de klaxons etc...

Il est noté également que les transports en communs sont saturés avec une sensation d'insécurité dans le métro : la ligne C.

L'année dernière 134 patrouilles de sécurisation auraient été effectuées avec un cumul de 144 heures, incluant les heures supplémentaires. Malgré cela, le sentiment d'insécurité et de nombreuses incivilités subsistent et beaucoup pensent que la présence policière est insuffisante et peu efficace.

Alors, nos questions sont les suivantes :

1. Prévoyez-vous une sécurisation efficace du cheminement piéton, voire la piétonisation totale de certains points chauds, pendant les week-ends aux heures de pointes ?
2. Pouvez-vous également réguler le stationnement adéquat avec par exemple, une incitation forte à utiliser le parking du Gros Cailloux avec un tarif promotionnel pour la durée de la vogue ?
3. Envisagez-vous une présence policière plus importante avec l'augmentation du nombre de patrouille ?

4. Et enfin concernant les vigiles employés par les forains, pouvez-vous insister sur un recrutement pertinent en définissant précisément leur fonction et en nombre plus important ?

LOIC RIGAUD :

Merci pour vos questions, je vais donner de suite la parole à Mohammed Chihi adjoint à la sécurité qui va pouvoir vous répondre sur sa partie.

MOHAMMED CHIHI :

Bonsoir à toutes et à tous. Merci de m'accueillir parmi vous en CICA.

M le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers et les conseillères d'arrondissement, Mesdames et Messieurs.

Simplement je vais commencer par le rappel du dispositif 2021 et commencer peut être par vote question Mme sur les 39 jours d'exploitation de la vogue et notamment ce dispositif de police nationale et police municipale + vidéo-surveillance.

- Un petit point sur la vidéo-surveillance, vous le savez à la Ville de Lyon, nous avons des caméras nomades même s'il n'y a pas de caméras fixes installées sur le 4^{ème} arrondissement.

Sur le temps de la vogue, nous avons deux caméras nomades qui nous permettent de nous rendre compte de la situation et d'avoir une vigilance permanente sur les lieux en effet.

C'est le premier élément ces caméras de vidéo-surveillance sont installées en concertation avec les forces de police.

Les forces de polices municipales, d'ailleurs M le Directeur des forces municipales de la Ville de Lyon est ici présent avec nous et également la police nationale.

- La deuxième chose c'est : les éléments relatifs à la police municipale.

Elle est présente au quotidien sur l'ensemble de l'amplitude la vogue, c'est-à-dire toute la journée et tous les jours de présence de vogue. Au travers des différentes unités de présence de police municipale.

Vous parlez toute à l'heure Mme de ces 134 patrouilles effectivement, nous avons des patrouilles de sécurisation et ces 134 patrouilles ont été effectuées entre le 29 matin jusqu'au 15 en début d'après-midi, 32 en après-midi et 40 en fin d'après-midi, 30 en soirée par la police de proximité et également par le GOM le *Groupe Opérationnel Mobile*.

Vous dire que ce bilan ne concerne que les forces de polices municipales. Il y a également les interventions des forces de polices nationales et à ce niveau je peux vous indiquer qu'il y a 105 interventions de police nationale, je ne peux pas les décrire ici, il appartient aux forces de PN de le faire.

Simplement vous dire que nous avons du côté de police nationale des patrouilles de police secours en aléatoire sur la journée.

Les patrouilles de groupe sécurisation de proximité en pédestre et en tenue. Des renforts de compagnie républicaine de sécurité sur les horaires de soirées entre 19h et 23h sur les jours les plus sensibles. Et des renforts CDI *Compagnie Départementale d'Intervention*, quand on les voit dans la rue ils ressemblent à des CRS en fait mais ce sont des CDI.

Et enfin un renfort d'effectif par la présence d'une brigade canine en accompagnement DGSP.

Sur l'ensemble de la vogue, nous avons une forte implication des services de police. Et c'est sans compter bien entendu les forces de police dans les transports.

Dans les transports il faut savoir que nous avons une brigade cycliste à la brigade de Lyon.

Cette brigade cycliste peut être amenée aussi à intervenir dans les transports et elle le fait.

Nous avons également les effectifs de police nationale SISTC qui interviennent également, pas uniquement autour de la Croix-Rousse

mais aussi en amont de la Croix-Rousse c'est-à-dire dans les lieux dans lesquelles les pôles multis-modos dans lesquelles se regroupent les futurs clients de la vogue.

Vous dire que les retours sont plutôt positifs du côté police nationale et municipale en terme d'investissement.

Nous répondrons bien sûr aux différents éléments qui nous ont été remontés sur la vogue 2021. Mais nous reconduirons bien entendu ce dispositif en améliorant en tout cas la prise en compte de ces problématiques de sécurité.

Je vais aller un petit peu vite, je ne vous l'ai peut-être pas annoncé, j'ai un rendez-vous par la suite à 18h30 et donc je partirai à 18h15 donc je garde un petit peu de temps aussi pour Valentin et pour répondre à vos questions.

- Sur les cris, excusez-moi, je vais rester sur les forces de sécurité.

Concernant les vigiles, jusqu'à présent c'était une société du nom de « Biblos » qui était en charge de la sécurisation des manèges, payée par les forains.

Il a été demandé à cette société, d'arrêter. Les forains vont changer de société et nous prendrons en compte les différents éléments qui nous ont été remontés et d'adapter en tout cas leurs missions auprès des clients et auprès des riverains.

- Sur les radars sonores M Lungenstrass et moi pourrons vous répondre que c'est une expérimentation qui n'a lieu que dans quelques villes en France et notamment une dans notre agglomération : Bron.

Et aujourd'hui ces radars sonores ne verbalisent pas, ils sont en test et nous voyons simplement s'ils sont en mesure de répondre à la problématique pour lesquels ils sont installés.

- Sur la problématique de circulation des piétons, de sécurisation et notamment des prises en compte des différents stationnements illicites.

Des cheminements piétons seront créés avec une sécurisation par GBA, les GBA se sont ces longues bornes en béton qui permettront tout simplement de protéger les piétons d'éventuels écarts de véhicules et donc sécuriser la marche des piétons dans cette zone-là.

Et dire aussi, et là j'anticipe un petit peu le Conseil d'arrondissement de toute à l'heure, la question de la vidéo-verbalisation qui pourrait au travers de la délibération et qui sera présentée toute à l'heure en CA puis au Conseil municipal du 7 juillet être utilisée au travers des caméras dites « nomades ».

Et donc c'est la possibilité pour nous, non seulement de muter par la répression, parce que là il s'agit de répression, contre les violences motorisées, les véhicules immatriculés qui se comportent mal sur la voie publique. Les comportements visés sont : les sens interdits, les franchissements de lignes continues, les non-ports de ceintures, les téléphones au volant, les stationnements anarchiques. C'est-à-dire les stationnements gênants.

Toute une série d'éléments peuvent être combattus au travers de cette vidéo-verbalisation et bien entendu une fois cette délibération prise, nous pourrions intervenir là-dessus. Sur des problématiques plutôt liées à la tranquillité, sur les cris des manèges, ce que nous ferons c'est une sensibilisation auprès des forains. Leur dire en fait d'encadrer leur public mais autant vous dire qu'il va être compliqué sur des manèges à sensations de demander à ces jeunes publics de retenir leurs cris. Autant vous dire que ce n'est pas mission impossible mais presque ! Et en tout cas nous ferons ce travail-là ou en tout cas réfléchir sur le format des manèges.

- Enfin sur les questions de salubrité.

On a des poubelles qui sont des poubelles de proximité qui sont largement disons, remplies, bien au-delà de leur capacité. Ce qui crée de l'insalubrité, il suffit d'avoir également d'avoir un peu de vent pour voir beaucoup de ce qu'elles contiennent, voler au vent.

Nous demanderons aux forains d'installer des corbeilles supplémentaires près de leurs manèges pour répartir en fait les points de collectes et des déchets un peu partout dans la vogue et ne pas les concentrer uniquement sur les points de collectes de la ville.

C'est donc la demande qui sera faite.

Toujours sur les questions de salubrité et les toilettes publiques donc 3 X 2 toilettes vont être installés, 2 au niveau de l'esplanade du Gros caillou, 2 en haut de l'arrivée du tunnel et 2 enfin au début de la vogue ici au niveau de la Mairie d'arrondissement. Pour nous permettre de pouvoir répondre aux besoins des usagers.

Vous dire quand même que ces toilettes ne seront pas qualitatives. Aujourd'hui nous testons des toilettes qui sont sur les bas ports du Rhône, mais ces toilettes sont en expérimentation et quand elle sera terminée pour ne pas utiliser ces modèles-là.

D'autres part, nous ne pourrons pas utiliser des toilettes dites « à compost », « sèches » parce qu'en fait il y a deux soucis : d'abord nous n'en avons pas en autonomes à la Ville. Certaines de ces toilettes sont installées dans les parcs mais pas en autonome, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas en pause libre.

La deuxième chose c'est que ce format de toilette ne peut être utilisé dans des manifestations à fortes fréquentations. On a besoin ici d'avoir des toilettes moyennement utilisées voire peu utilisées. Et donc ça ne se prête pas du tout à la vogue de la Croix-Rousse. On sera plutôt sur des formats de toilettes standards en tout cas pour cette année ce le sera, jusqu'à ce qu'à la Ville, on ait d'autres modèles à tester et éprouver et proposer peut être sur d'autres éditions de la vogue.

Je crois que j'ai abordé les points qui me concernaient.

Je vous remercie pour votre attention et peut être répondrais-je à d'autres questions si vous en avez.

LOIC RIGAUD :

Merci beaucoup.

M Lugenstrass, vous êtes adjoint au Maire de Lyon, en charge de la mobilité, logistique urbaine, l'espace public et l'occupation commerciale du domaine public.

Je vous laisse la parole pour répondre aux questions précédentes.

VALENTIN LUNGENSTRASS :

Merci beaucoup. Bonsoir à toutes et à tous.

M le Maire, Mesdames, Messieurs les élu-ess.

Merci pour l'invitation et d'ailleurs je salue également les services de la DECA qui sont présents dans le public aussi pour suivre nos échanges.

Peut-être d'abord pour dire en introduction que nous nous sommes vus avec le Conseil de quartier centre il y a quelques mois maintenant, avec Mathieu Arrondeau qui est à ma droite. Pour échanger justement sur un certain nombre de sujets et notamment ceux que vous avez évoqués sur des évolutions souhaitées.

Je crois que l'on partage tous ici, même si c'est à différents échelons, on y reviendra, mais on partage tous ici qu'il y a un besoin de rééquilibrage de la vogue qui s'insère dans un milieu urbain qui est un événement effectivement qui a un rayonnement plus important Lyonnais et au-delà et on a besoin de rééquilibrer son implantation au sein de la vogue.

J'y viendrai toute à l'heure, on a échangé nos prises de paroles avec Mohammed Chihi donc forcément j'aurai un peu de redite mais vous verrez que par rapport à 2021 il y aura au moins 10 points d'évolutions que je pourrai vous mentionner.

Juste un point préalable et c'est ce que j'ai pu exprimer au Conseil de quartier, lorsque l'on s'est vus il y a quelques mois, suite à nos échanges.

Quelle est l'approche qu'on a par rapport aux évolutions qu'il va y avoir au niveau de la vogue des marrons ?

- On est aujourd'hui sur une situation géographique spécifique parce que la vogue est sur le Boulevard de la Croix-Rousse.

Vous l'avez vu il y a le début d'un certain nombre de replantations d'arbres qui ont commencés sur l'ouest du Boulevard il y a quelques semaines.

Il va y avoir aussi dans les prochains mois, les discussions, la concertation sur d'autres réaménagements justement sur le Boulevard de la Croix-Rousse.

Donc on se situe dans un contexte où il va y avoir des changements en matière d'aménagement sur l'espace public sur cet espace qui concerne la vogue. L'approche qu'on a justement sur les évolutions de la vogue c'est de ne pas fonctionner effectivement avec une « révolution » si j'ose dire qui change du jour au lendemain, d'une année à l'autre effectivement l'année de la vogue des marrons. Mais dans quelque chose de progressif, sachant qu'au fil des années justement il va y avoir des évolutions ne serait-ce que d'implantations vu ce que j'ai dit précédemment.

- Peut être juste un point retour pareil comme l'a fait mon collègue sur 2021, on a eu un certain nombre d'effort qui ont été demandés aux forains et qui ont portés leurs fruits. Même si on peut aller toujours plus loin.

D'abord sur la récupération et le recyclage des moquettes et des huiles, ça a été bien fait pour le coup. C'est une bonne nouvelle.

- Sur la gestion des déchets, une meilleure situation l'année passée, ça a été dit tant par les habitants tant par les services de nettoyage.

Là encore on peut aller plus loin et je pense qu'on partage tous que c'est nécessaire, mais en tout cas le bilan de l'année passée.

- Et puis il faut que l'on fasse un rappel, pour le coup ça n'a pas été respecté l'année dernière. Un rappel de l'interdiction de toute publicité durant l'évènement, il y en a eu sur certains stands.

J'en viens aux 10 points d'évolution justement en tout cas qui à ce jour sont d'ores et déjà prévus au niveau de la vogue des marrons. Après nous sommes aujourd'hui en juin et il y a encore des choses qui peuvent évoluer naturellement d'ici l'automne.

1. D'une part le point évoqué par mon collègue Mohammed Chihi sur l'ajout de poubelles au niveau des attractions. Je ne reviendrai pas dessus.
2. Au niveau des poubelles aussi on va avoir un accompagnement de l'association « Arrêt Max » sur le tri des déchets, c'est-à-dire le tri des poubelles et un accompagnement de l'association pour le tri des déchets pour que les organismes événementiels connaissent bien le système.
C'est-à-dire avec du recyclable/non recyclable, sachant qu'un certain nombre d'emballage, de produits. Que ce soit ceux vendus sur la vogue mais aussi dans les restaurants autour qui sont aussi « responsables », contributeurs, d'une partie des déchets qui sont sur le périmètre, sont recyclables et du coup ne sont pas franchement recyclés en ce moment.
3. Le troisième point c'est celui évoqué sur les toilettes donc je ne reviendrai pas dessus.
4. Le quatrième point c'est celui que l'on partage tous, c'est celui du cheminement piéton.
L'idée c'est qu'effectivement cette année, revoir certaines implantations de manèges pour justement libérer des cheminements piétons, là où ils étaient particulièrement étroits.
C'est un travail en cours, et on espère effectivement améliorer les choses nettement et notamment ça a été évoqué auprès de la rue de la Terrasse où pour le coup l'année dernière il y avait un peu une situation spécifique mais malgré tout ce n'était absolument pas acceptable.
On est bien d'accords sur ce point-là.
5. Le prochain point c'est aussi celui qui a été évoqué dans une des questions sur les transports en communs.

On a aujourd'hui une vogue qui draine beaucoup de monde logiquement. Mais effectivement des transports qui peuvent à certains horaires être, soit saturés soit à certaines horaires justement plus parfaitement adaptés.

J'ai demandé au SYTRAL d'étudier des adaptations qui pourraient avoir lieu dès cette année sur la vogue. Il y a des discussions qui sont en cours mais je peux d'ores et déjà vous dire c'est qu'il y a aura une extension de la ligne 2 reliant Vaise à la Croix-Rousse. Ce qui était une demande assez forte parce que d'une part Vaise et Valmy comportent beaucoup d'habitants et y compris beaucoup de jeunes.

Mais évidemment Vaise est aussi un accès direct à la ligne D qui permet de desservir le territoire.

Il y aura une extension les jours de semaines jusque 21h15 ce qui permet de coller mieux aux horaires de la vogue mais d'ailleurs d'autres horaires de fermetures dans le quartier. Et 23h15 les vendredis et samedis là où, aujourd'hui justement l'arrêt de fonctionnement du bus était à 21h. Donc on gagne effectivement un temps précieux pour les retours aussi sans, j'ai envie de dire le chaos qui peut exister dans les lignes qui restent avec un service important.

Ce que le SYTRAL m'a indiqué aussi et je pense que ce sera à suivre avec intention, c'est que si l'on a des résultats probants sur cette extension de fonctionnement, le SYTRAL est ouvert à pérenniser ce fonctionnement tous les jours, toutes les semaines, week-ends qui, je pense par ailleurs sera une bonne nouvelle parce qu'effectivement ce genre de ligne Vaise et Croix-Rousse, c'est difficile lorsqu'elles terminent à 21h.

Mohammed Chihi l'a dit sur la nouvelle société de sécurité donc je ne reviendrai pas dessus.

6. Un point également sur le bruit, on avait l'année passée des cartouches sur une des attractions particulièrement bruyante. Elles seront évidemment plus mises en place sur la suite.
Il y a déjà eu par le passé des mesures, ce qui permet de répondre à une de vos questions par la Direction de l'écologie urbaine qui s'est renommée entre temps : la Direction de la santé. On pourra effectivement les solliciter pour avoir de nouvelles mesures aux

endroits que vous indiquez, on verra si ça correspond ou non aux endroits où il y a eu des mesures par le passé.

7. Enfin toujours sur la question des déchets et pour vous donner cette information, je vois suite à eu une rencontre qu'il y a eu entre les services de la DECA et les forains.

Les forains, moi-même aussi courant juillet, je leur demanderai aussi notamment pour ce qui est vente d'un certain nombre d'aliments et de boissons, de mettre en place des consignes. Là aussi pour limiter le volume de ce qui se retrouve dans les poubelles et qui du coup peut déborder, comme on l'a très largement évoqué.

8. Enfin sur la question de la pollution lumineuse, on va creuser la question justement des lumières clignotantes et des lumières très intenses et notamment à des horaires où ça peut en particulier gêner les habitants directs sur le Boulevard ou dans les environs, aux horaires de nuit. Notamment aussi pour les enfants qui se couchent plus tôt.

Avant d'en venir aux questions diverses et variées, deux choses :

9. Sur la durée de la vogue que je n'ai pas abordée vous savez que c'est une règle traditionnelle de durée de la vogue. De mon échange avec les forains, j'ai prévu d'aborder les sujets. Je pense que l'on sera tous d'accord pour dire qu'une durée de 4 semaines serait très faible par rapport à l'organisation des forains et l'importance qu'a aussi la vogue pour les habitantes et habitants et en particulier pour les adolescents.

Mais en tout cas j'aborderai le sujet avec eux pour avoir aussi leurs avis sur le sujet.

10. Et enfin comme on l'a évoqué lors de notre réunion, vous avez exprimé la volonté d'avoir un suivi particulier de la vogue. Du coup je vous propose que l'on crée une sorte vraiment de, j'appellerai ça « coming-set suivi » avec vous représentants des habitants, les services, les élu-es et avec les forains justement pour que l'on puisse, non seulement comme on l'avait fait l'année dernière non seulement de préparation de la vogue mais aussi de

pouvoir tirer les bilans des différentes évolutions qui comme je vous l'ai dit durant les prochaines années vont aller d'une manière progressive.

Je vous remercie.

LOIC RIGAUD :

Merci M Lungenstrass.

Je vous propose pour laisser le temps aux échanger et de laisser à M Chihi de pouvoir échanger avec vous, de vous redonne la parole. Soit autour de la table soit depuis la salle. Vous pourrez vous lever et approcher d'un micro, bien sûr les autres conseillers d'arrondissement peuvent aussi prendre cette parole.

Madame, si vous pouvez vous approcher et parler dans un micro comme ça on pourra enregistrer les échanges et en faire le compte rendu.

MADAME :

Juste à propose de l'accessibilité pour les gens au plateau de la Croix-Rousse pendant la vogue, vous n'avez pas évoqué le métro, la ligne C. Et puis d'autre part j'ai entendu par beaucoup personnes que le parking était complètement saturé notamment les week-ends.

Je me dis : est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de faire carrément juste l'accès que pour les riverains et que les gens ne viennent pas en voiture pour passer en voiture 2 h sur la vogue, les gens extérieurs ?

Voilà ma question.

LOIC RIGAUD :

Merci, si cela vous convient on va prendre plusieurs questions.

M Hauduroy comme vous avez déjà eu la parole je vais voir s'il n'y a pas d'autre parole dans la salle.

RICHARD HAUDUROY :

Je souhaite juste compléter l'intervention d'Edith.

LOIC RIGAUD :

Allez-y.

RICHARD HAUDUROY :

Simplement pour dire qu'effectivement le métro C on aimerait bien qu'il y ait une gestion des flux, un peu comme pour la fête de la lumière. Ce qui n'existe pas aujourd'hui.

Et puis au niveau du parking, ce que nous avons constaté c'est qu'en fait les gens qui voulaient rentrer étaient bloqués parce qu'ils ne pouvaient pas sortir !

La circulation était telle que les gens étaient bloqués à la sortie, donc ils ne pouvaient plus rentrer !

Et la police qui a été interrogé alors je ne sais pas si c'est la nationale ou la municipale ont dit : «*ce n'est pas notre problème*» !

Donc à un moment donné il faudrait peut-être insister sur cette gestion des flux de l'ordre de l'entrée et sortie du parking.

LOIC RIGAUD :

Merci, est-ce qu'il y a une autre prise de parole ?

Mme ? Vous pouvez vous rapprocher du micro.

MADAME :

On nous a parlé de beaucoup de choses, beaucoup insisté sur les déchets, les toilettes etc c'est très bien. Par contre, aucune réponse sur les questions qui fâchent !

On nous dit qu'il est difficile d'empêcher les gens crier c'est vrai. Mais justement c'est bien pour ça qu'on demande que ces manèges à sensations n'existent plus ou soient mis dans un lieu où personne n'habite !

LOIC RIGAUD :

Merci.

JEAN LOUP CLEMENT :

Quelles réponses s'il vous plaît ?
Sur ces manèges j'aimerais bien, on attend là !

On attend de savoir s'il va y avoir quand même une réduction.

LOIC RIGAUD :

Je vais donner la parole à M Kimelefeld qui voulait intervenir également.

Et puis on donnera la parole ensuite aux adjoint.

DAVID KIMELFELD :

Merci M le Maire, mes Chers collègues.

Juste quelques mots, vous l'abordez très bien avec beaucoup d'humilité le sujet de la vogue. Et que peut être qu'avant d'inventer des nouvelles règles, il faut toujours en inventer, il faut peut être d'abord parce que c'est le combat quotidien depuis des lustres avec la vogue de faire respecter les règles qui sont en place.

Je vais en redonner quand même quelques-unes : l'an 2021 était quand même un peu plus chaotique, on était en sortie de COVID, on était en interruption d'une année.

Il y a pleins d'explications qui sans doute montre que les choses pouvaient être plus compliquées qu'elles ne pouvaient l'être dans le passé. Même si elles n'ont jamais été simples.

- D'abord sur les distances entre les manèges, il y a une commission de sécurité qui passe avec les pompiers et c'est elle qui est juge de la distance entre les manèges.

Après il y a une histoire de confort c'est encore autre chose si on veut aller plus loin. Mais d'abord et avant tout, il y a une commission de sécurité. C'est-à-dire qu'on ne peut pas laisser penser que la vogue sera installée en dépit des règles des commissions de sécurité ou alors ça veut dire que les pompiers ne font pas leur travail que les élèves ne feront pas leur boulot, ce n'est pas clair.

Après ce qu'il faut faire respecter, c'est que la commission de sécurité passé, les gens ils re-bougent dans l'heure qui a suivie.

Il y a une commission d'accessibilité y compris aux personnes à mobilité réduite qui passe qui repasse.

Il faudrait peut-être y repasser plusieurs fois, sans doute un contrôle permanent à améliorer mais qui demande aussi des moyens supplémentaires qui ne sont pas simples à avoir.

Il y a une vérification des installations électriques, tout ça est cadré et pas fait en dépit du bon sens et manière avec légèreté et les services de la DECA qui sont ici peuvent en attester.

- Sur l'hygiène alimentaire il y a des services d'hygiène alimentaire dans tous les restaurants, bars de la ville. Ils sont diligentés aussi pour faire des contrôles d'hygiène alimentaire à la vogue et ils le font, alors ils ne le font peut-être pas souvent.

Non mais je ne suis pas en train de minimiser rien du tout, je dis qu'on n'est pas dans un truc qui est chaotique où rien n'existerait mais il y a sans doute des choses à resserrer, à chaque fois il faut resserrer. Mais les contrôles d'hygiène alimentaire, ils se déroulent et puis bien sûr, une fois que vous avez le dos tourné, peut-être que les gens font le contraire.

Il y a des décisions à prendre, des exclusions à faire, il y a un certain nombre de choses qu'il faut peut-être accentuer, pour faire respecter en plus les règles qui sont déjà mise en place.

- Sur les véhicules des forains, je le rappelle simplement, ce n'est pas très vieux c'est il y a 3 ans ou 4 ans, les forains pouvaient installer leurs véhicules n'importe où derrière leurs métiers.

Il y a un accord qui a été passé avec eux, avec un engagement des forains qui n'est plus simplement le matin parce qu'ils emmènent leur bazar. Mais au moment de l'exploitation il y a un accord qui a été passé avec eux pour qu'il n'y ait plus qu'un véhicule de forain qui soit stationné pendant la vogue.

Si c'est le cas, et ça a été le cas dans le passé parce que certains ne le respectaient pas. Bien évidemment, les services de police peuvent et doivent intervenir et interviennent le plus souvent possible. Ce n'est pas souvent si simple que ça parce que, moi je le dis avec beaucoup d'humilité mais je le dis pour M le Maire ici. Je vous invite mais vous le savez, à une réunion avec les forains. C'est un monde, et puis il faut se le dire puisque si l'on se raconte des histoires en pensant que c'est simple. Non c'est un monde particulier donc il faut l'aborder comme il l'est ! Je pense que sinon on n'est pas honnête dans l'explication qu'on se fait, les choses ne peuvent pas se régler comme cela d'un coup de baguette magique. Mais il y a des choses à remettre.

Je termine juste j'en ai pour trente secondes.

REMI ZINCK :

On va laisser la parole.

LOIC RIGAUD :

Il faut parler dans le micro parce que sinon on ne vous entendra pas en fait à l'écran

(INAUDIBLE)

REMI ZINCK :

On va vous répondre sur l'implantation des manèges, cela a déjà été soulevé M Lugenstrass va répondre.

Vous vouliez finir M Kimelefeld ?

DAVID KIMELFELD :

J'en ai pour une minute cela ne va pas être très long.

- Sur les dispositifs d'installation. Je rappelle, c'est pour montrer que les choses elles évolues, et elles peuvent encore évoluer.

Il y a dix ans en arrière, les forains ils arrivaient, on leur disait : «*allez vous mettre à la place où vous étiez l'an dernier*».

Les types ils arrivaient, pouf ils mettaient leurs camions. On ne vérifiait pas si c'était le même métier que l'année d'avant. Les mecs ils revenaient avec des trucs qui faisaient 10 mètres de long de plus, 3 mètres de large de plus, 4 mètres de haut de plus, ça c'est terminé !

Aujourd'hui le dispositif d'installation depuis plus de 5 ans je pense. Même depuis plus de 7 ans est un dispositif où les gens viennent en Mairie pour récupérer le lieu d'installation.

On vérifie les documents, les dossiers techniques, on vérifie s'ils ne sont pas en train de vous enfumer, de mettre un manège qui est deux fois plus gros que celui qu'ils avaient annoncé. Parce que ça arrive, c'est le sport quotidien des forains ! C'est comme ça !

Ils règlent aussi, parce que les types ils règlent, comment dirais-je met des guillemets «au cul de camion». Ce n'est plus le cas, je veux dire ils payent etc etc...

Donc il y a beaucoup de choses qui sont mises en place, mais il y a sans doute des choses à faire.

Et puis moi je voudrai terminer par dire une chose, parce que si on ne dit pas cela, on ne dit pas la vérité.

C'est les forains qui le diront, s'il n'y a pas de manège à sensation, il n'y a pas de vogue !

Parce que s'il n'y a pas de manège à sensation, il n'y a plus de public, les gens ne viennent pas c'est la réalité j'allais dire malheureusement.

C'est la réalité économique si on se la raconte autrement.
Après, c'est un peut être un sujet d'implantation des manèges à sensations et Mme le sait parce que Mme aussi, à proximité du Boulevard c'est sûr que si vous habitez au-dessus du tabac et que vous avez trois manèges et que vous avez toute la soirée un laser vert qui traverse toutes vos pièces + le bruit, c'est juste abominable !

Et donc c'est là où sans doute il faut travailler. Ce n'est pas la disparition des manèges à sensations sinon ça remet en question la vogue ce qui peut être une autre option. Mais en tout cas il y a un travail qui est très compliqué.

Ce que je veux dire par là. Parce que je pourrai dire *«regardez c'est facile, qu'est-ce qu'ils ont fait depuis 2 ans, ils pourraient faire beaucoup plus»*.

Je veux dire simplement que c'est un travail compliqué et que l'équipe qui est en place et bien ma foi, je pense qu'il faut le faire avec beaucoup d'intelligence, de patience et le faire avec beaucoup d'humilité.

Mais je veux dire qu'avec toute la bonne volonté qu'ils peuvent avoir, parce qu'il faut être honnête, même quand on est dans l'opposition ce n'est pas si simple, c'est très compliqué à régler.

Je pense qu'il y a beaucoup d'efforts qui ont été faits, beaucoup d'efforts qui vont être faits. Mais tout ne va pas se régler d'un coup de baguette magique me semble-t-il.

REMI ZINCK :

On voudrait quand même que M Lugenstrass puisse répondre.

Ce n'est pas un échange entre élu-es, s'il vous plait !

VALENTIN LUNGENSTRASS :

Merci.

REMI ZINCK :

Je peux passer la parole à M Chihi qui doit partir, il a un rendez-vous.

Si tu veux finir ?

Il a annoncé qu'il devait partir donc il faut qu'il parte. Il a un rendez-vous très important.

Si tu veux juste finir de répondre.

MOHAMMED CHIHI :

Je vais prendre la suite de M Kimelefeld, et en même temps, redire des choses que j'ai déjà dites.

D'abord en fait sur cette légitimité de cette vogue de la Croix-Rousse, moi je me souviens en tout cas de notre arrivée en fonctions en 2020, avec une vogue qui n'a pas eu lieu. J'espère que ce que je vais vous dire ne va pas vous faire hurler mais c'est quand même ce que j'ai constaté au niveau de ma délégation au niveau des questions de sécurité.

En leur absence, on a une grande partie de notre jeunesse en fait qui était désœuvrée et qui partout ailleurs dans la ville et agglomération ont eu des comportements extrêmement négatifs vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis des autres.

Et ça, je crois qu'il faut qu'on le soit en tête.

De dire ensuite qu'il faut que l'on accepte tout à la Croix-Rousse parce qu'il y aurait ces problématiques, non plus. Ce n'est pas ça le cadre, le cadre c'est de dire : qu'on a besoin les uns et les autres, de trouver un équilibre qui concilie la tranquillité des riverains, la sécurité et en même temps une réponse en matière de loisirs publics avec des acteurs, qui sont responsables et en mesure de répondre aux enjeux qui sont les nôtres. Et qui sont les leurs.

Dans ce travail-là, ce travail quotidien, nécessaire de dialogue entre vous, nous, au niveau des élu-es mais également avec d'autres, la Croix-Rousse a cette chance de rayonner partout dans l'agglomération, d'attirer beaucoup au-delà des frontières du 4^{ème} arrondissement et de Lyon. C'est une chance, il faut le dire !

Très bien, mais moi je tiens à dire quand même qu'il y a à la Croix-Rousse un esprit, une ambiance qui est particulière et qui je crois doit être défendue aussi, pour vous riverains et aussi défendue pour ce que représente la Croix-Rousse pour Lyon et pour d'autres bien au-delà de nos frontières communales ; j'entends.

Pour tout cela, vous dire que nous prendrons bien entendu à cœur de régler vos problématiques de tranquillité, de salubrité, sécurité. Que nous continuerons de faire ce travail-là. Que tout ce que nous vous avons annoncé, nous le ferons et nous continuerons à le faire.

Je vous vois impatient M, mais j'entends très bien. Et là-dessus M Kimelefeld a bien eu raison en fait de parler de ces problématiques liées à l'hygiène alimentaire, c'est aussi dans ma délégation.

La Direction de la santé s'occupe en permanence de responsabiliser les professionnels et aussi les professionnels de la vogue. Donc effectivement le travail est fait. Est-ce qu'il faut le faire d'une manière plus importante ? Peut-être, aujourd'hui déjà, le travail est fait.

Toutes les problématiques que vous pointez, elles sont en tout cas dans nos têtes, nous élu-es mais également dans la tête des services et nous continuerons à intervenir sur l'ensemble de ces sujets.

LOIC RIGAUD :

Merci M le Maire.

REMI ZINCK :

Je vais raccompagner M Chihi parce qu'il doit partir mais continuez.

LOIC RIGAUD :

Je vais juste donner la parole à Mme Pellet qui n'a pas pu s'exprimer toute à l'heure.

Si vous arrivez à faire court pour que l'on puisse terminer dans les temps.

On aura pas le temps d'un nouvel échange après puisqu'il y aura M Arrondeau qui devra s'exprimer après M Lungenstrass.

ANNE PELLET :

Je vous laisse partir puisque je sais ce que c'est qu'un agenda.

Je vous fais juste vous concernant, une petite réflexion vous concernant : 2 caméras mobiles cela me semble encore court !

MOHAMMED CHIHI :

Sur les caméras mobiles, nous pouvons vous dire c'est court, en tout cas tous les points, toutes ces problématiques de sécurité qui nécessitent d'être pris en charge à la Ville de Lyon, soit par des caméras fixes soit mobiles le sont.

Et si d'aventure dans le 4^{ème} arrondissement, d'autres zones seraient amenée aux problématiques soit du point de vue accidentologie soit du point de vue sécurité, nous n'hésiterons pas à installer ces caméras mobiles pour identifier ce qui est nécessaire à identifier.

Et encore une fois, bien se dire une chose : c'est que le système de vidéo-surveillance n'est pas l'alpha et l'oméga de la politique de sécurité.

Nous avons des hommes et des femmes qui sont pleinement engagés sur ces questions-là. Non seulement du côté de la police nationale mais également de la police municipale et ils continuent à travailler. Ils le font bien entendu au quotidien.

ANNE PELLET :

Merci M l'adjoint, je vous laisse partir.

Je ne voulais pas dire que ça !

Je suis Anne Pellet, je suis conseillère d'arrondissement, dite d'opposition.

LOIC RIGAUD :

Mme Pellet c'est juste pour vous remercier.

Vous demandez de faire rapidement.

ANNE PELLET :

Et bien oui parce qu'ils y en a qui prennent tellement longtemps la parole !

LOIC RIGAUD :

L'idée d'avoir la parole aux habitants, c'est pour cela qu'on peut donner l'occasion à M Lugenstrass.

REMI ZINCK :

Mme Pellet, vous avez eu l'occasion largement de vous exprimer largement en dehors de ce cadre donc la priorité c'est les associations, les habitants à la parole.

ANNE PELLET :

D'accord.

Pour faire synthétique en remerciant, parce que vous avez dit beaucoup de choses partagées, très intéressantes et un besoin.

- Je voudrai d'abord demander directement, le niveau d'application immédiate, c'est-à-dire pour la rentrée d'octobre de ces mesures globalement.

Et oui, parce que parfois notamment sur la durée si vous faites une négociation, je ne suis pas certaine que la négociation soit les 7 semaines si vous négociez d'enlever une ou deux semaines soient applicables dès septembre, octobre quand ils s'installent. C'est un petit point.

- La durée honnêtement c'est un vrai vrai vrai problème parce que supporter des ???_[CJ1]

Ha si si ! Moi j'ai poussé ma poussette avec trois enfants petits, je peux vous dire que tous les jours c'était fatigant quand même !
On attendait la fin, sans compter le prix et le coût que ça coûte !

- La sécurité c'est un point important ; je pense que les gens ils attendent surtout d'une majorité dite « écologique » qu'on remonte en terme de niveau d'installation et que l'on évite les manèges à sensations, qui ont plus leur place dans un Luna-park que sur un trottoir contre des immeubles.

C'est ce que les gens veulent dire et que je partage largement !
Il y a honnêtement des choses qui n'ont rien avoir à faire ici, à projeter les gens d'en haut en bas et à les faire crier évidemment dans tous les sens.

Il faut revenir plus à l'esprit, on n'est pas obligé de revenir à 1880 mais c'était joli 1880 ! Il y a des choses, et oui je dis les choses comme les gens le ressentent et comment on pourrait l'espérer aussi et donc dans le côté sonore, déchets, nuisances.

REMI ZINCK :

S'il vous plait faites court Mme Pellet vous avez demandé une minute vous en êtes déjà à trois pour nous rappeler votre jeunesse donc s'il vous plait allez un peu plus vite !

ANNE PELLET :

Je ne rappelle pas ma jeunesse !

Là vous insultez ! Et pas que la mienne mais de beaucoup de gens dans la salle !

Pour le reste de l'accessibilité, tout a été dit !
Mais j'ai beaucoup à dire sur le sujet et j'attends des réponses.

Merci.

JEAN LOUP CLEMENT :

M Rigaud, non !

LOIC RIGAUD :

Je suis désolé, je dois donner la parole à M Lugenstrass qui doit s'exprimer. A M Arrondeau qui n'a pas encore eu la parole.

Et si l'on a le temps, on vous l'accordera.

JEAN LOUP CLEMENT :

Ce que je voulais dire, c'est que vous prenez...

LOIC RIGAUD :

C'est la règle du jeu M.

JEAN LOUP CLEMENT :

Des années précédentes et vous allez nous la mettre identique avec quelques points un peu plus où vous faites attention à la sécurité.

LOIC RIGAUD :

C'est votre avis.

JEAN LOUP CLEMENT :

Il n'empêche qu'elle sera identique à celle que l'on a connue !

LOIC RIGAUD :

C'est votre avis.

JEAN LOUP CLEMENT :

Et bien c'est mon avis, ce n'est pas que mon avis !

Je regrette !

LOIC RIGAUD :

Merci !

M Lugenstrass.

VALENTIN LUGENSTRASS :

Comme je vous l'ai déjà dit quand on s'est rencontré : si vous voulez considérer que ces points d'évolutions ne sont pas des points d'évolutions ça c'est votre libre-droit après, non la vogue au fur et à mesure des années ne ressemblera pas à la même.

Après je vous ai aussi dit que non, on ne fera pas de révolution de la vogue et non on ne reviendra ni à la vogue de 1880 et on restera sur une vogue du 21^{ème} siècle parce que de toute façon sinon ça veut dire, comme l'a dit M Kimelefeld : arrêter la vogue.

Ce qui n'est le souhait de personne ici.

Pour vous répondre clairement sur les différents points :

- Le métro C, oui ça fait partie des discussions que j'ai avec le SYTRAL.

Ce qu'ils m'ont indiqué c'est que la plupart du temps quand même, le métro C est au taquet de sa cadence. Sachant que le métro C est un métro techniquement un peu spécifique donc on n'arrive pas à aller sur le métro B ou D, sur des fréquences d'1 minute 30 ou d'1 minute 50.

Par contre sur la gestion des flux, je note votre remarque, c'est intéressant effectivement de se dire que l'entrée on va dire dans la zone de transports en communs pourrait être un peu plus régulée.

- Sur le parking, effectivement oui le parking du Gros caillou est très chargé durant la vogue.

Ce qui est bien car il accueille un certain nombre de voitures qui du coup ne se stationnent pas en voiries.

Il y a par contre effectivement par contre beaucoup de voitures qui sont dans du stationnement illicite pendant la durée de la vogue et pas simplement d'ailleurs à la saturation du parking.

Là clairement par rapport à la question aussi des véhicules des forains, on a nos policiers municipaux et nos ASVP qui sont là pour verbaliser aussi le stationnement gênant et qui le font d'ailleurs, de plus en plus.

Par contre il y a un sujet qu'on est en train de regarder, c'est que le parking de la Croix-Rousse qui est un peu plus loin, mais pas non plus très très loin en soit ; a un certain nombre de capacité à tout moment. Mais en tout cas, une bonne partie du temps.

Et il y a un enjeu aussi de fléchage, de communication sur le fait qu'effectivement on peut aller au parking de la Croix-Rousse pour y poser son véhicule lorsque l'on veut venir en voiture sur le plateau.

- Sur les manèges à sensations, je ne reprendrai pas ce qu'a dit M Kimelfeld et que je partage.

Il y a effectivement un équilibre à trouver entre les manèges de sensations et les autres manèges. Mais il y a aussi un besoin de

manèges de sensations ; la question c'est : quels manèges de sensations ?

Et donc là, effectivement on peut discuter et je le ferai en juillet avec les forains, est-ce qu'il y en a un certain nombre qui posent problèmes ?

Je porterai votre message auprès des forains pour les certains manèges que vous avez évoqué pour voir s'il peut y avoir un autre manège à sensation mais qui soit différent peut être, moins impactant.

Est-ce que j'ai fait le tour ?

- Juste un mot que je voulais rajouter c'est sur les cheminements piétons et l'accessibilité, on est en train de regarder aussi pour réduire un problème de sécurité qui était très important au niveau du débouché de l'ouest de la Place de la Croix-Rousse avec le flux automobile venant de la grande rue de Croix-Rousse qui aujourd'hui débouchait à l'ouest de la Place avec quand même des flux piétons extrêmement importants.

On est en train de regarder pour justement déplacer le débouché sur le Boulevard vers l'est, pour justement réduire ce conflit à l'ouest de la Place et notamment dans l'angle on a failli avoir quand même plusieurs accidents dans les dernières années.

Ce qui permettra si on libère cet espace, aussi de desserer un certain nombre d'implantations de manèges, d'avoir plus d'espace pour les piétons. Tant à cet endroit-là précisément mais aussi à d'autres endroits. Ce qui permet de desserer un peu.

Je vous remercie.

REMI ZINCK :

M Arrondeau, vous vouliez dire un mot ?

MATTHIEU ARRONDEAU :

Merci M le Maire, merci à tous.

C'est peut-être en guise de conclusion que je voulais prendre la parole.

D'abord remercier l'ensemble des collectifs citoyens et professionnels de ce CICA pour la qualité, la précision et la pertinence de leurs interrogations.

Merci aussi à Valentin Lungenstrass et Mohammed Chihi d'être présents ce soir et d'avoir répondu à ces interrogations. Elles me semblent tout à fait légitimes.

La vogue de la Croix-Rousse, souhaite la voir perdurer dans le temps. Elle constitue un temps fort pour notre quartier, pour les jeunes qui y vivent et qui, chaque année sont impatients de retrouver cette fête populaire. De profiter de cette ambiance festive et des manèges qui la compose.

Mais cet évènement majeur pour la Croix-Rousse et comme on l'a dit toute à l'heure : au-delà de ses frontières ; ne doit pas se faire au détriment de la tranquillité, de la sécurité des riverains et des habitants de notre quartier.

Il apporte que nous parvenions ensemble, encore une fois ensemble, à faire évoluer cette fête foraine. A la rendre plus accueillante et attractive, pour tous. Tout en améliorant son accessibilité piétonne, sa sécurité et son organisation spatiale.

Nous allons avancer ces prochaines années sur le projet de requalification du Boulevard de la Croix-Rousse. Avec ces futurs aménagements et la plantation de nouveaux arbres, comme on l'a évoqué toute à l'heure.

La Vogue devra nécessairement s'adapter à ces nouveaux espaces réorganisés et réaménagés et je suis certain que les forains sauront faire preuve de professionnalisme pour appréhender ces orientations d'aménagement et s'engager dans la transition écologique de leurs métiers.

Ce CICA envoie un message fort et multiple : d'abord celui de l'écoute nécessaire de l'avis et des propositions des riverains et des habitants de notre arrondissement, également des organisations professionnelles.

Je les remercie encore de leur présence et de leur persévérance sur ce sujet et ils ont tout mon soutien pour continuer dans ce sens.

Aussi celui d'un partenariat que nous souhaitons voir se renforcer entre notre Mairie d'arrondissement et la Mairie centrale et les services en charge de l'organisation de la vogue.

Enfin, celui à l'adresse des forains, de ces professionnels et chefs d'entreprise qui chaque année donnent de la joie aux petits et grands, qui doivent être assurés de notre volonté d'accueillir la vogue mais dans des conditions qui devront forcément et nécessairement évoluer dans les prochaines années.

Je vous remercie.

REMI ZINCK :

Merci M Arrondeau.

Pour conclure, tu veux peut être dire un petit mot ou après ne sais pas ?

Je voudrais juste pour conclure simplement.

Vous remercier d'être venus, je remercie les deux adjoints au Maire de Lyon de s'être déplacés jusqu'à nous, vous savez que ce n'est pas facile de monter ! Vous remercier d'être présents de vos questions.

On sait que c'est un sujet qui passionne la vogue, ça passionne depuis à peu près 155 ans à peu près, bien avant nous.

Et ça continue encore de nous passionner, ça nous passionnera encore d'avantage quand on réaménagera le Boulevard, ce qui a commencé mais qui prendra une ampleur plus importante dans les années à venir.

Au-delà des craintes légitimes, des plaintes aussi que vous avez exprimées. Et je les entends, c'est vrai que dans certains cas, je les partage.

Vous avez bien compris, ça a été rappelé par M Kimelfeld également, ce n'est pas si simple que ça de faire évoluer les choses. Parce qu'il y a, à la fois des métiers, des gens qui vivent de cela. Il y a aussi des habitants et il y a aussi une chose qui pour moi est importante : c'est la place que l'on fait à notre arrondissement à la jeunesse ; ça reste pour moi quelque chose qui guide un peu notre action.

C'est : laisser une place aux jeunes. Certes, ici ce sont plutôt les opposants ou les oppositions à la vogue qui se sont exprimés, il y a aussi de grandes attentes des jeunes j'en côtoie vous le savez dans mon métier.

Il y en a d'autres dans l'arrondissement, je ne les côtoie pas tous, je n'ai pas cette prétention.

Mais on sait que les jeunes aiment bien se retrouver ici, je les entends crier de mon bureau aussi. C'est vrai que je n'y passe pas toutes mes soirées, on le sait bien quand on est Maire on rentre quand même chez nous pour se coucher !

C'est aussi un moment ou moi j'ai eu 15 ans et je me suis retourné les tripes dans les manèges et j'adorais ça ! Maintenant j'en ai 40 de plus et j'aime les voir se retourner les tripes à leurs tour et ça m'amuse de les voir !

C'est un sujet la longueur, on le sait bien donc elle a durée dans le temps beaucoup plus longtemps, on ne va pas re-renter dans le débat. La longueur etc !

Je plaide pour que, et ça a déjà commencé ce travail. Par le travail de M Clément « la Croix-Rousse n'est pas à vendre » ; de Mme Robin qui se sont exprimés et d'autres. D'améliorer cette vogue, de la rendre plus attractive, en même temps qu'elle soit plus adaptée à notre quartier de vie. J'entends bien.

Et il faut que chacun puisse trouver sa place dans le quartier et aussi ceux qui ne se sont pas exprimés : les jeunes.

Je vous remercie.

M Rigaud si vous voulez conclure définitivement.

LOIC RIGAUD :

Merci.

Le cadre du débat n'est pas facile, il est court.

C'est un sujet que l'on a évoqué au CICA mais je vous remercie à tous de vous y être tenus.

Un cadre du CICA qui permet d'avoir un temps d'échange public avec un compte-rendu qui est réalisé et qui permet d'évoquer publiquement, des sujets de l'arrondissement entre associations, vous avez eu la parole, habitants via les Conseils de quartiers mais aussi les élu-es y compris les élu-es de l'opposition.

Je vous remercie d'avoir joué le jeu de ce temps d'échange public, qui n'est qu'une étape finalement, ces concertations autour de la vogue puisque finalement c'est un sujet qui nous préoccupe toute l'année. M Lugenstrass l'a rappelé, il y a eu de nombreuses réunions avant ce CICA. Il y en aura d'autres après et je voulais vous remercier d'avoir proposé de créer, je l'ai bien noté, un Comité de suivi de la vogue qui pourra permettre d'associer les uns et les autres y compris les forains d'ailleurs peut être pour évoquer ensembles ces problématiques que l'on a évoqués ce soir sur le long terme.

Rappeler cet esprit de co-construction qu'on a en Mairie d'arrondissement et même si l'on n'est pas toujours d'accords, l'échange de ce soir démontre qu'on peut le faire sereinement et dans un cadre Républicain.

Merci à vous et peut être que je peux vous donner rendez-vous au prochain CICA qui aura lieu à la rentrée et puis peut être l'année prochaine, au mois de juin pour aborder la même thématique. Et voir s'il y aura des choses qui auront évoluées ou pas.

Merci à tous et on va pouvoir passer au Conseil d'arrondissement de suite.